

# Un plan directeur de la digitalisation et des systèmes d'information pour accompagner le changement

Conférence de presse  
8 mars 2023



# Table des matières

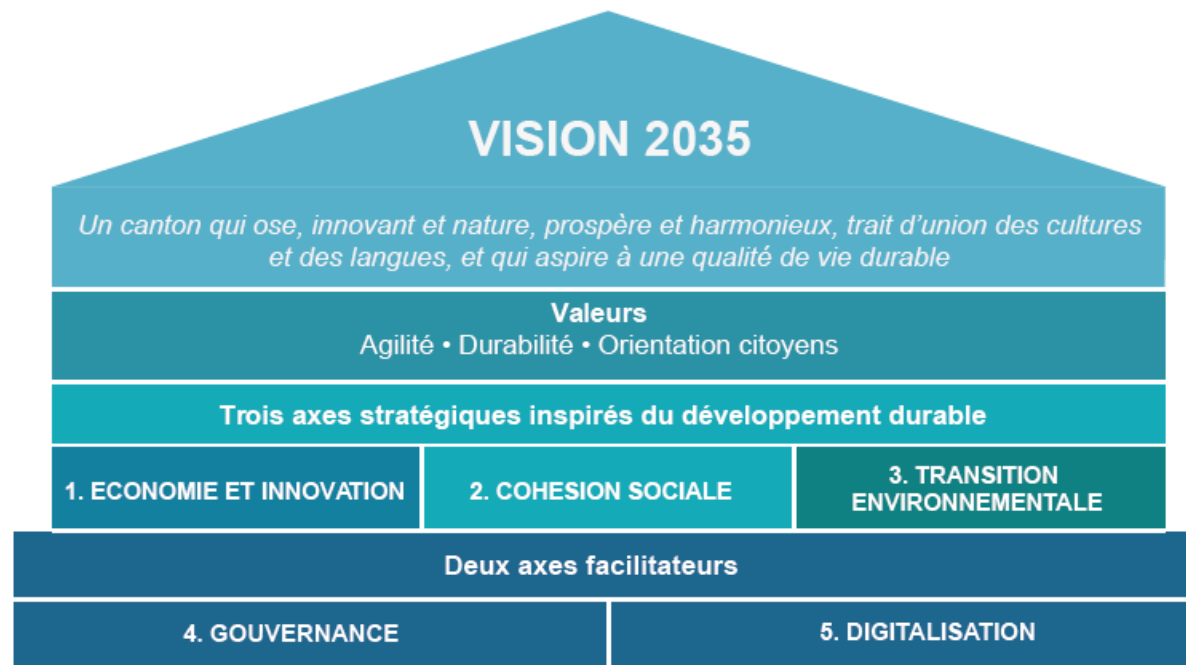
---

1. La digitalisation comme axe facilitateur
2. Un premier bilan et de nouveaux défis
3. L'administration 4.0 facilite la vie
4. L'administration 4.0 offre des prestations 100% digitales
5. L'administration 4.0 est transversale et sûre
6. L'administration 4.0 place l'humain au centre
7. Réussir ensemble le changement de culture



# 1. La digitalisation comme axe facilitateur

Dans son programme gouvernemental, le Conseil d'Etat a défini la digitalisation en tant qu'axe facilitateur pour appuyer la réalisation de la stratégie de développement du canton.



# 1. La digitalisation comme axe facilitateur

---

**Plan directeur de la digitalisation et des systèmes d'information** > collaboration entre le SITel, la CHA et les Directions de l'Etat selon l'ordonnance sur la gouvernance de la digitalisation et des systèmes d'information

## Objectifs principaux

- Poursuite de la digitalisation des prestations
- Maîtrise de l'obsolescence
- Sécurité numérique et renforcement de la cybersécurité

# 1. La digitalisation comme axe facilitateur

---

## 4 axes

- L'administration 4.0 facilite la vie
- L'administration 4.0 offre des prestations 100% digitales
- L'administration 4.0 est transversale et sûre et
- L'administration 4.0 place l'humain au centre

## 2. Un premier bilan et de nouveaux défis

---



# 2. Un premier bilan et de nouveaux défis

---

## Législature 2017-2021

- Le Conseil d'Etat s'engage résolument dans la transformation digitale > premier plan directeur
- Plus de 360 projets informatiques réalisés : de 49 projets en 2018 à 129 projets menés annuellement en 2021
- Augmentation de l'enveloppe informatique à hauteur de 250 millions de francs sur l'ensemble de la législature
- Mise en place de la Délégation du Conseil d'Etat en matière de digitalisation et de systèmes d'information
- Adoption et révision de plusieurs textes fondamentaux d'un point de vue juridique



## 2. Un premier bilan et de nouveaux défis

---

### La pandémie de Covid-19, un accélérateur de la transformation digitale

- mise en place de nouvelles modalités de travail et d'échange dans l'administration pour assurer en tout temps les prestations à la population – dont l'école à distance
- véritable changement de culture dans l'utilisation des outils informatiques
- exemple emblématique: le télétravail qui fait désormais partie du quotidien

## 2. Un premier bilan et de nouveaux défis

---

### Une nouvelle législature pour consolider le changement de culture

- 114 projets informatiques en cours et plus de 130 projets et missions nouvellement identifiés pour offrir des prestations digitales toujours plus efficaces
- poursuite de l'automatisation des tâches administratives
- mise en place d'un accompagnement
  - > évolution des métiers et des outils
  - > adaptation des structures organisationnelles

## 2. Un premier bilan et de nouveaux défis

---

### Une nouvelle législature pour gérer l'obsolescence et assurer la sécurité

- la digitalisation exige de maîtriser l'obsolescence afin de garantir durablement le bon fonctionnement des solutions informatiques proposées par l'Etat;
- la sécurité numérique fait également l'objet de toutes les attentions, avec en ligne de mire la contribution de l'Etat au renforcement de la cybersécurité.

## 2. Un premier bilan et de nouveaux défis

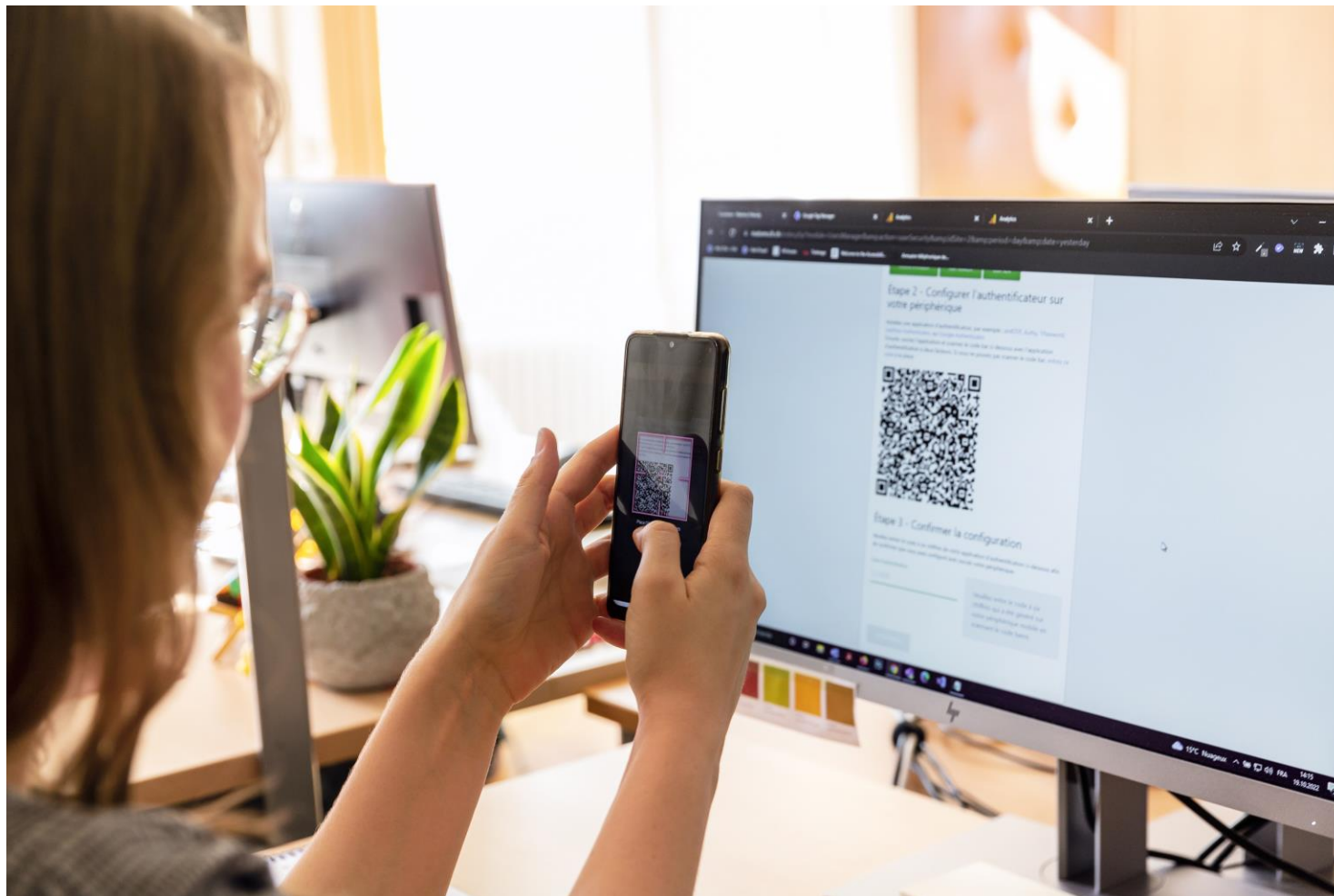
---

### Une nouvelle législature qui se donne les moyens

- Afin de poursuivre la transformation digitale, l'enveloppe informatique se maintient à un niveau élevé:
  - > budget 2022: 54 mios CHF
  - > budget 2023: 57 mios CHF
  - > plan financier 2022-2026: 316 mios CHF

# 3. L'administration 4.0 facilite la vie

---



# 3. L'administration 4.0 facilite la vie

## L'Open Government Data au service du bien commun

Mise à disposition progressive des données ouvertes à la disposition des citoyen-ne-s

[geo.fr.ch](https://geo.fr.ch) > un des premiers exemples de la stratégie d'OGD

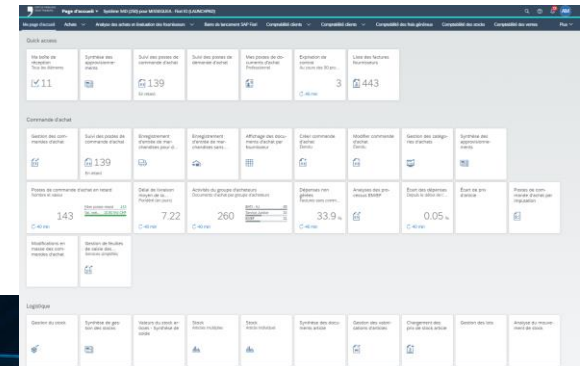


# 3. L'administration 4.0 facilite la vie

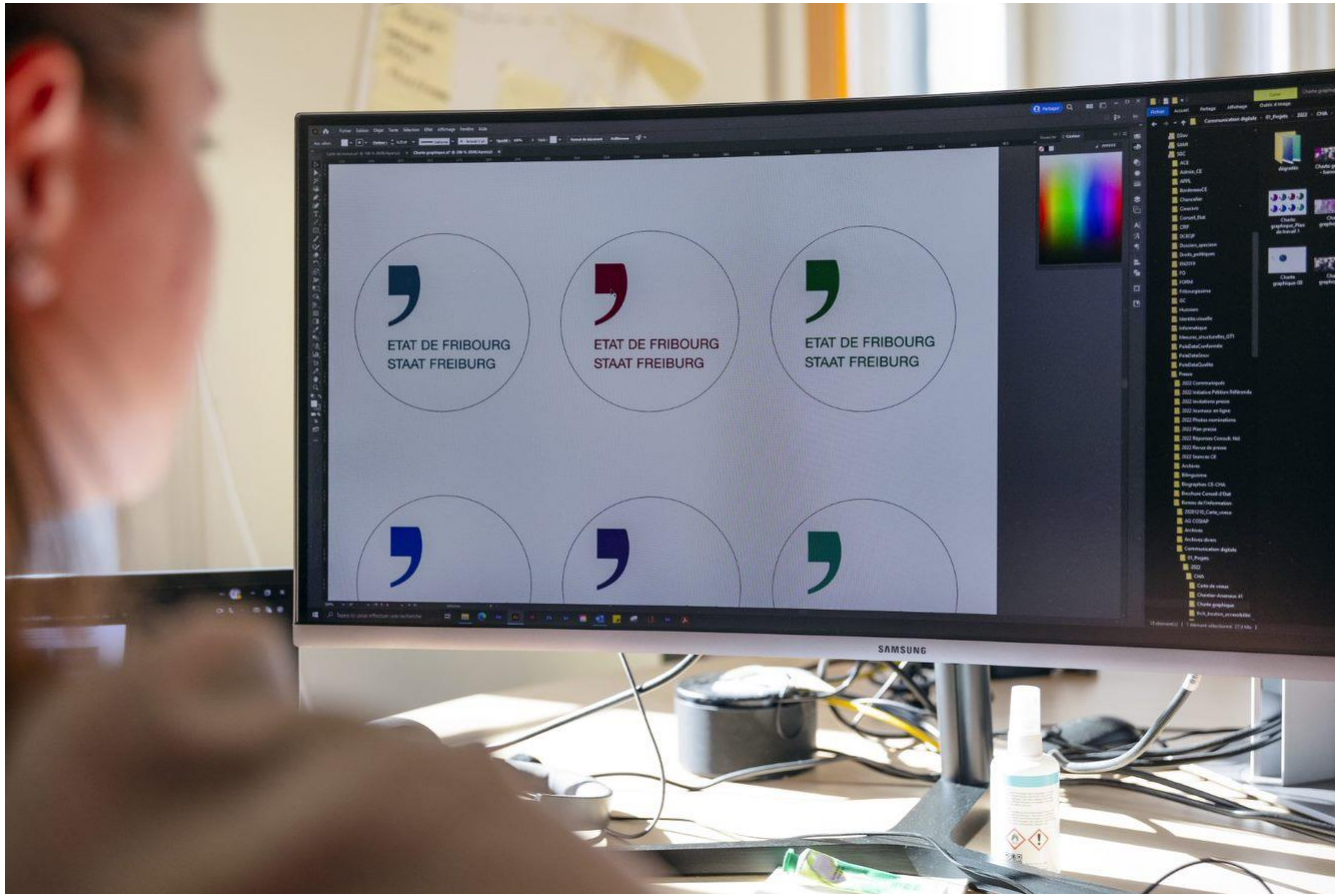


**DIGIFONDS** > dédié à la documentation et aux archives historiques

**FriFin 4.0** > intégration des processus financiers de l'Etat dans la stratégie de digitalisation pour gagner en efficacité, développer l'agilité de l'administration et permettre une meilleure valorisation des deniers publics.



# 4. L'administration 4.0 offre des prestations 100% digitales





# 4. L'administration 4.0 offre des prestations 100% digitales

**egov.fr.ch**: le guichet virtuel de cyberadministration permet des échanges sécurisés grâce à un moyen d'identification unique mis à disposition de toutes et tous pour accéder à l'ensemble des prestations en ligne > SwissID



# 4. L'administration 4.0 offre des prestations 100% digitales

---



**Registre du commerce:** les entreprises s'inscrivent et modifient leurs données en ligne

**Patente K:** obtention via le guichet

**Attestations de domicile, de séjour, d'établissement:** à commander directement en ligne

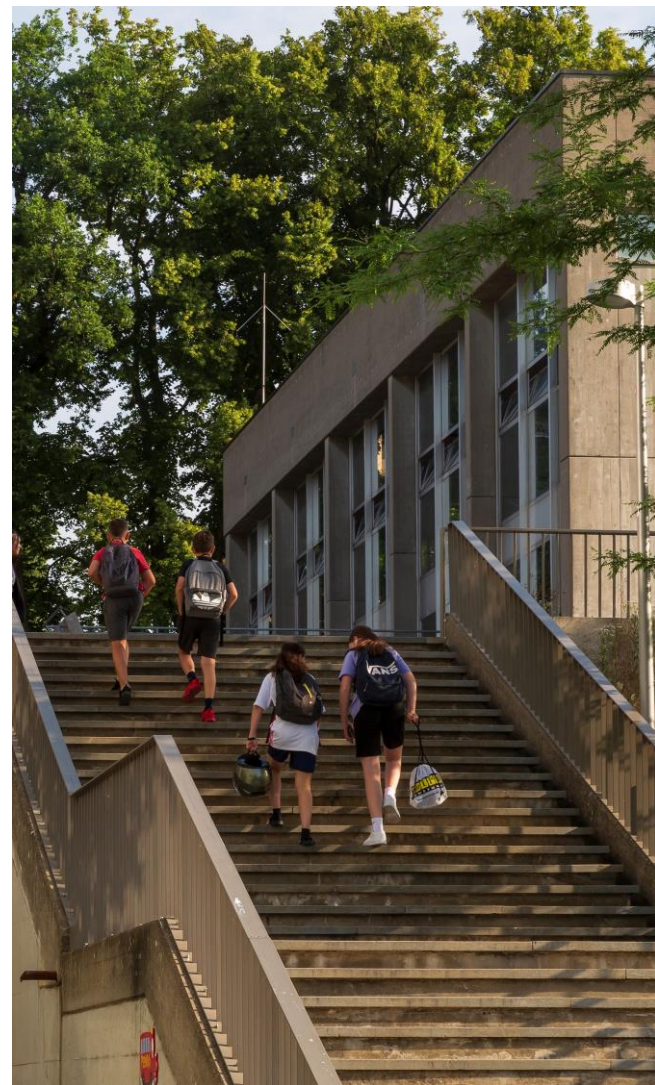
**FRIAC:** nouvelles fonctionnalités

**CPPEF:** obtention de documents via le guichet et outils de simulation de rentes, etc.

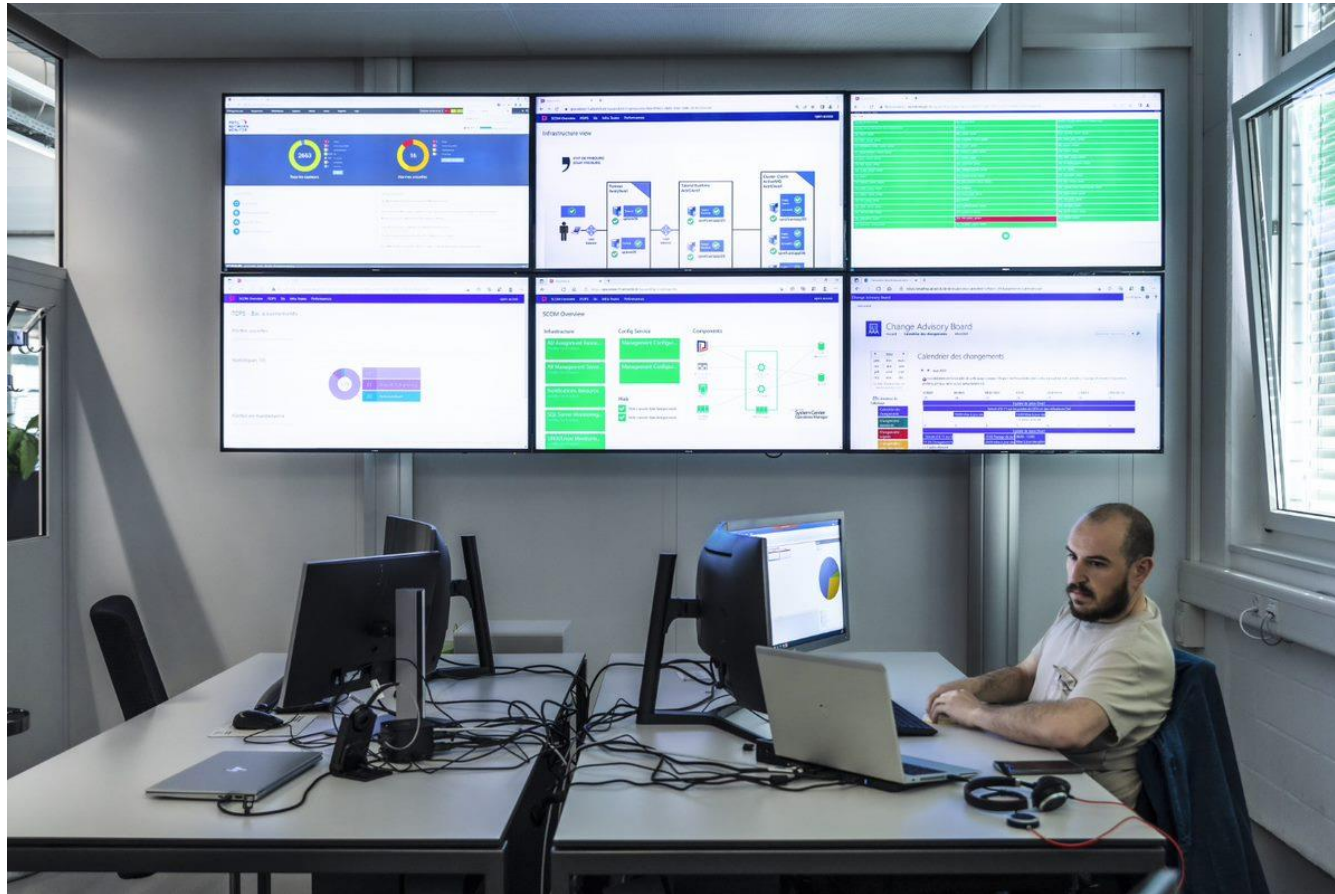
# 4. L'administration 4.0 offre des prestations 100% digitales

**DIGI FR:** les prestations communales seront disponibles par le biais du guichet virtuel [egov.fr.ch](https://egov.fr.ch)

- eDéménagement
- attestation de domicile, de séjour et d'établissement
- autorisation de stationnement
- inscription pour le début de la scolarité
- accueil extra-scolaire
- visites médicales
- transports scolaires



# 5. L'administration 4.0 est transversale et sûre



# 5. L'administration 4.0 est transversale et sûre

---

## Continuer à améliorer la robustesse des systèmes Informatiques

- Utiliser l'authentification forte
- Intensifier les protections d'accès
- Combattre les messages dangereux
- Utiliser le chiffrement
- Mettre à jour les systèmes automatiquement

# 5. L'administration 4.0 est transversale et sûre

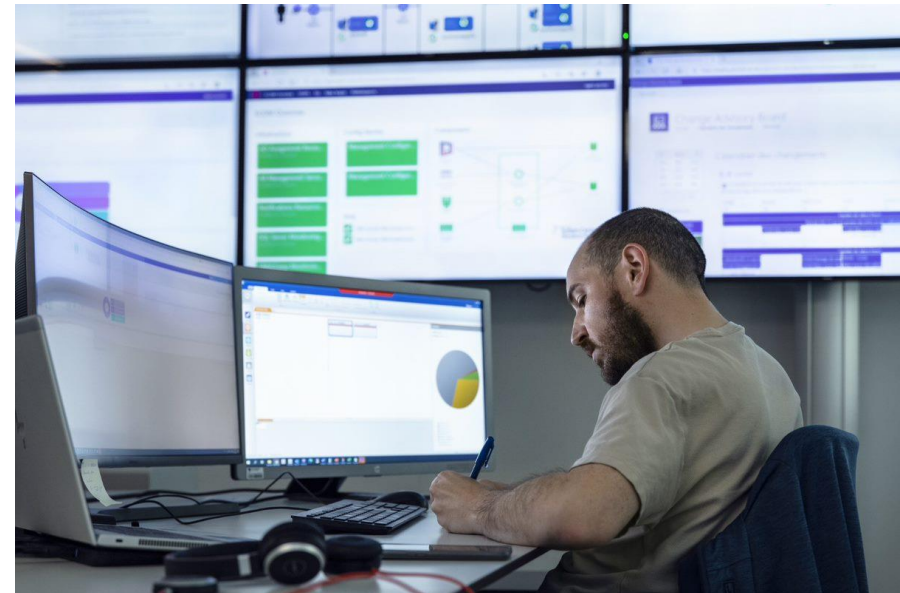
---

## Maîtriser l'obsolescence, condition sine qua non

A ce jour, sur les 424 logiciels de l'Etat, 60% sont concernés par l'obsolescence.

Trois principes :

- Standardiser les logiciels
- Maîtriser l'obsolescence
- Gérer le cycle de vie des applications



# 6. L'administration 4.0 place l'humain au centre

---



# 6. L'administration 4.0 place l'humain au centre

---

## Former les citoyen-ne-s de demain

- Ednum,
- BYOD / AVEC
- dossier de l'élève
- NEW friportail
- fischool
- Digitalskills@Fribourg





# 6. L'administration 4.0 place l'humain au centre

## Des compétences qui évoluent en fonction des besoins



- Nouvelles exigences
- Adaptation des métiers
- FriCHANGE - accompagner le changement
- Formations
- Nouveaux outils de communication
- Flexibilité

# 7. Réussir ensemble le changement de culture

---



# 8. Questions

---